



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 18 septembre 2025

Commission nationale
indépendante de
reconnaissance et de
réparation des préjudices
subis par les Harkis et les
autres personnes
rapatriées d'Algérie
(CNIH)

La Présidente
Le Secrétaire de séance

**Procès-verbal de la commission plénière
de la CNIH**

Le 18 septembre 2025 s'est réunie la Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie sous la présidence de Françoise DUMAS.

Étaient présents à cette réunion les membres de la commission ainsi que le représentant de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG) mentionnés dans l'annexe 1.

A l'occasion de cette réunion, la commission a statué sur :

- **730** dossiers ont été présentés ;
- **521** assortis d'un avis favorable de l'ONaCVG conformément à la liste jointe en annexe 2 pour un montant total de réparation s'élevant à **3 798 000** euros ;
- **209** dossiers assortis d'un avis défavorable ;
- **188 recours gracieux** assortis d'un avis favorable correspondant à un montant de **1 105 000** euros.

Ces **730** dossiers dont ces **188** recours gracieux ont été validés et peuvent donc faire l'objet d'un paiement.

Le secrétaire de séance

François-Xavier LE PELLETIER DE WOILLEMONT
Conseiller d'Etat en service extraordinaire

La Présidente

Françoise DUMAS
Députée honoraire, ancienne présidente
de la Commission de la défense
nationale et des forces armées de
l'Assemblée nationale

Copie :

Mme la directrice générale de l'ONaCVG

CNIH
20 avenue de Ségur
75007 PARIS